

# Prêt d'honneur croissance

## INITIATIVE NORD ISERE

### Présentation du dispositif

Initiative Nord Isère, partenaire financeur de la création/ reprise/ développement d'entreprise en Nord Isère, a pour vocation de favoriser :

- la dynamique entrepreneuriale par l'octroi de solutions de financement complémentaires aux prêts bancaires, telles que le prêt d'honneur ,
- la pérennité des entreprises aidées par un accompagnement adapté et personnalisé.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Le prêt d'honneur croissance est destiné aux porteurs de projet ayant pour objectif de développer l'activité de leur entreprise.

Le dispositif vise :

- tout entrepreneur,
- l'associé personne physique détenant au minimum 35% du capital social de l'entreprise : en activité depuis plus de 3 ans, en croissance, dont les fonds propres sont positifs et qui, pour accroître son activité de façon significative, doit faire face à des besoins de financement corollaires.

Toutes les formes juridiques sont éligibles, y compris les auto-entrepreneurs et les holdings de rachat.

#### Quelles sont les particularités ?

##### — Entreprises inéligibles

Ne sont pas éligibles les associations, sociétés civiles autres que professionnelles, groupements d'intérêt économique (GIE) et groupements d'employeurs.

Ne sont pas non plus éligibles les activités définies à l'article 35 du Code Général des Impôts (jeux, armes, etc.).

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur création-reprise est un prêt personnel sans intérêt, sans garantie et vient obligatoirement en

complément d'un prêt bancaire professionnel/crédit bail professionnel.

Le montant du prêt est de 20 000 € maximum, sans garantie personnelle et à taux 0%.

## Pour quelle durée ?

La durée de remboursement est de 59 mois maximum, avec un différé de remboursement de 6 mois possible.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur sont à faire à Initiative Nord Isère.

---

## Critères complémentaires

- Création datant d'au moins 3 ans.
- Forme juridique
- Publics visés par le dispositif
  - > Dirigeant

---

## Organisme

### INITIATIVE NORD ISERE

- **Initiative Nord-Isère**  
C/O CCI Nord-Isère  
5 rue Condorcet  
38090 VILLEFONTAINE  
Téléphone : 04 74 95 31 95  
E-mail : [plateforme@initiative-nordisere.fr](mailto:plateforme@initiative-nordisere.fr)